

QUESTIONS RÉCURRENTES SUR LE PAPILLOMAVIRUS



VRAI

FAUX

1 Très peu de personnes sont infectées par le papillomavirus au cours de leur vie.

FAUX

8 personnes sur 10 sont infectées au cours de leur vie par un ou plusieurs HPV (Human Papillomavirus ou papillomavirus humain). Dans 9 cas sur 10, l'infection est spontanément éliminée par le système immunitaire.

2 L'infection par le papillomavirus dépend des orientations sexuelles.

FAUX

Tout le monde est concerné, quel que soit son orientation et ses pratiques sexuelles. De plus, la transmission des HPV se fait par contact avec la peau et les muqueuses, le plus souvent lors de rapports sexuels. Le préservatif permet de limiter le risque de transmission du virus mais cette protection n'est pas complète, les HPV pouvant contaminer la peau qui se trouve autour du préservatif. Une contamination lors de rapports protégés est donc possible.

3 Les conséquences de l'infection au papillomavirus ne concernent que les femmes.

FAUX

Les conséquences des infections à HPV ne concernent pas que les femmes. Les cancers liés aux HPV touchent les hommes dans 25% des cas (cancers ORL, anus, pénis).

4 Cette vaccination ne concerne pas les garçons.

FAUX

La vaccination contre les HPV est souvent associée à la prévention des cancers du col de l'utérus, donc aux filles. Mais les HPV sont également impliqués dans la survenue d'autres cancers comme celui de l'anus, du pénis et de la sphère ORL ou encore de verrues génitales qui concernent également les garçons. La vaccination est recommandée chez tous les adolescents à partir de 11 ans.

5 Ma fille n'a que 11 ans, elle est trop jeune pour être vaccinée.

FAUX

Les études ont montré que la vaccination contre les HPV est plus efficace chez les patients qui n'ont pas encore été exposés aux virus. Pour garantir une protection maximale chez les enfants et les adolescents, il est donc important que les vaccins soient administrés avant le début de leur vie sexuelle.

6 Le vaccin contre les HPV peut être administré à n'importe quel âge

FAUX

A partir de 19 ans, tout le monde ou presque, est soit contaminé soit vacciné.

7 Si je suis porteuse du HPV, je ne peux pas me faire vacciner ? »

VRAI

Actuellement, la vaccination concerne uniquement les enfants ou adolescents, avant le début de leur vie sexuelle, donc avant qu'ils aient un risque d'être exposés au papillomavirus.

8 La vaccination est-elle sûre ?

VRAI

A ce jour plus de 100 millions d'enfants et d'adolescents ont été vaccinés dans le monde. La surveillance mise en place dans de nombreux pays et par l'OMS (organisation mondiale de la santé) ainsi que les résultats de plusieurs études ont confirmé que la vaccination est tout à fait sûre.

9 Si je suis vaccinée, je n'ai plus besoin de faire de dépistage du cancer du col de l'utérus.

FAUX

La vaccination permet de prévenir les infections par les HPV à haut risque les plus fréquents, responsables de 70 à 90% des cancers du col de l'utérus, mais elle ne protège pas contre tous les types de HPV. Le dépistage reste essentiel pour toutes les femmes âgées de 25 à 65 ans, y compris si elles sont vaccinées.

10 Mon HPV est positif, ai-je un cancer ? »

FAUX

L'HPV présent montre qu'il y a des lésions précancéreuses. En fonction du résultat complet, le professionnel de santé vous proposera une surveillance à un an ou de poursuivre les examens. Cette prise en charge précoce permettra de prévenir l'apparition d'un cancer. Grâce au dépistage, 90% des cancers du col de l'utérus peuvent être évités.

11 La recherche d'une infection par le papillomavirus au niveau du col de l'utérus n'est utile que chez les plus de 25 ans.

VRAI

Avant 25 ans, beaucoup de femmes sont porteuses du HPV. Mais dans la plupart des cas, les réparations des lésions sont rapides et spontanées. Ainsi, effectuer un frottis avant 25 ans, entraînerait des examens complémentaires, du stress, voire des traitements inutilement. **En France, les papillomavirus sont des virus très peu répandus.**

12 Utiliser un préservatif suffit à se protéger contre une infection aux HPV ?

FAUX

La transmission des HPV se fait principalement par contact intime, de peau à peau, lors de tout type de rapport sexuel avec ou sans pénétration. Par conséquent, le préservatif ne protège pas à 100% contre une infection aux HPV. **ATTENTION**, il reste important dans la lutte contre d'autres Infections Sexuellement Transmissibles.

13 Les papillomavirus humains (ou HPV) peuvent provoquer des verrues plantaires, des condylomes (verrues génitales), des cancers ?

VRAI

Les conséquences sur notre santé sont différentes selon le type de virus avec lequel on est infecté. Certains papillomavirus peuvent provoquer des **verrues plantaires**. D'autres peuvent provoquer des **condylomes** qui peuvent, dans certains cas, évoluer en lésions précancéreuses puis en **cancer**.

14 Certains types de cancers peuvent être liés aux infections aux HPV ?

VRAI

Bouche, anus, Col de l'utérus, gorge, pénis. Certaines infections aux HPV sont responsables de lésions qui peuvent ensuite évoluer en cancers.

Les cancers dus aux HPV touchent les zones intimes : col de l'utérus, anus, pénis... mais aussi les voies aérodigestives supérieures : gorge, bouche.

15 En France, de nouveaux cas de cancers sont liés aux HPV chaque année ?

VRAI

Chaque année, **6400** nouveaux cas de cancers sont causés par les papillomavirus en France. Environ un quart de ces cancers concernent des hommes. En effet, le vaccin est plus efficace lorsque les jeunes n'ont pas commencé leur vie sexuelle et n'ont donc pas encore rencontré un HPV. De plus, la vaccination est ouverte aux hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes jusqu'à 26 ans. Les filles et garçons immunodéprimés sont également concernés par cette vaccination, aux mêmes âges que la population générale.

16 En plus de la vaccination, il existe un autre moyen de lutter contre les infections aux HPV pour les filles/femmes ?

VRAI

Dépistage du cancer du col de l'utérus par frottis et test HPV, un test sanguin, un test urinaire, il n'existe que la vaccination.

Les vaccins contre les HPV ne protègent pas contre tous les types de HPV. Seul le dépistage permet de diagnostiquer au plus tôt l'infection aux HPV.

A QUI PUIS-JE M'ADRESSER POUR ME FAIRE VACCINER OU FAIRE VACCINER MES ENFANTS ?

Votre médecin généraliste, un.e sage-femme ou un.e gynécologue, certains centres de santé, un.e pharmacien.ne ou un.e infirmier.e.

Il est possible de réaliser cette vaccination chez un médecin, un.e sage-femme, un.e infirmier.e ou un.e pharmacien.ne

Certains centres de santé proposent également cette vaccination : centre gratuit d'information, de dépistage et de diagnostic (Cegidd), centre de planification familiale et certains centres de vaccination publics.

Le vaccin est pris en charge par la sécurité sociale et votre mutuelle

